

RÈGLEMENT DU TROPHEE DEPARTEMENTAL JEUNES
ORGANISE PAR LE PLRK BADMINTON
Simple Dame & Simple Homme – Poussins & Cadets
05 Mars 2017
N° autorisation 1603150

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD.
- Le juge arbitre du tournoi est Ludovic CHAPIN.
- La compétition est ouverte à tout joueur jeune de la catégorie poussin et cadet n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit. Chaque joueur doit s'inscrire dans sa catégorie sauf les classés 1 qui peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure mais ne sont pas prioritaires.
- En cas de surnombre pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, la priorité sera donnée à la date de réception du courrier.
- Concernant les volants, le PLRK Badminton fournit les volants plastiques pour les joueurs NC et P ; les joueurs D et R jouent en plume au partage des volants. Les volants pour les finales seront fournis par le club organisateur.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS.
Quel que soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible, en particulier lors de forfait de dernière minute.
Le comité d'organisation, avec l'accord du JA, se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les tableaux en cas de nécessité.
- Les droits d'engagement sont de 4 € par joueur.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- La date limite d'arrivée des inscriptions est fixée au mercredi 1^{er} mars 2017.
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement par chèque à l'ordre du PLRK Badminton. Une inscription peut être remboursée pour désistement avant le tirage au sort, ou pour annulation d'un tableau. Après le tirage au sort (jeudi 02 mars 2017), les remboursements d'inscriptions ne seront possibles que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'incapacité du joueur ou pour une indisponibilité dûment justifiée pour cas de force majeure.
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- Les joueurs devront pointer à la table de marque dans la salle au plus tard à l'heure de convocation.
- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après trois appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre. Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les joueurs devant être présents dans la salle 40 minutes avant l'horaire indiqué.
Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.

- Les joueurs ont droit à trois minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé. Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute ». Au service, il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'accident ou incident.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation

Le juge-arbitre